

Vendredi, 30 janvier 1942.

Rappel de M. Ruegger.

Département politique.

Verbal.

Le chef du département politique, tout en rappelant l'exposé qu'il a déjà fait précédemment au sujet des démarches du ministre d'Italie en Suisse, M. Tamaro, à Berne, tendant à provoquer le rappel de notre ministre en Italie, M. Ruegger, communique que les conversations que M. Micheli, le chargé d'affaires de Suisse à Rome, a eues avec diverses personnalités italiennes et en particulier avec le ministre des affaires étrangères, le Comte Ciano, confirment que le chef du gouvernement italien désire que le ministre de Suisse à Rome soit changé, sans cependant qu'un grief précis soit articulé. Conformément aux usages diplomatiques, nous ne pouvons que nous incliner devant une attitude qui revient à dire que M. Ruegger n'est plus persona grata à Rome. Le chef du département politique a fait savoir à M. Tamaro que, tout en regrettant de devoir s'incliner devant une démarche qui n'est point dans l'intérêt des relations entre les deux pays et tout en conservant sa confiance à M. Ruegger, le Conseil fédéral mettrait fin à sa mission à Rome.

D'autre part, M. Micheli fut chargé d'informer le Comte Ciano que le Conseil fédéral avait pris acte de l'assurance que si le Conseil fédéral exprimait le désir que le ministre d'Italie à Berne soit changé, le gouvernement italien y donnerait immédiatement suite sans demander d'explications.

Le Conseil prend acte de ces communications et se déclare entièrement d'accord avec les démarches du chef du département politique telles qu'il vient de les indiquer.

Extrait du procès-verbal au département politique pour exécution.

Pour extrait conforme:
Le Secrétaire,

L. ...

